

Procès-verbal
du COMITÉ EXÉCUTIF de
la Commission scolaire des Sommets

PROVINCE DE QUÉBEC
LA COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Le 18 octobre 2016

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Commission scolaire des Sommets tenue le 18 octobre 2016 à 19 heures, au Centre d'excellence en formation industrielle à Windsor.

PRÉSENCES

M. Jean-Philippe Bachand, président
M. Daniel Lavoie
M. Jean-Claude Gosselin
Mme Charlotte Paré, commissaire parent au secondaire

Et Édith Pelletier, directrice générale

Aussi présents :

Serge Dion, directeur général adjoint et directeur du Service des ressources éducatives
Lyne Beauchamp, directrice du Service du secrétariat général et des communications
Daniel Blais, directeur du Service des ressources financières et matérielles
Chantal Larouche, directrice du Service des ressources humaines
Josée Roy, directrice des services éducatifs complémentaires et de l'adaptation scolaire
Alain Thibault, directeur adjoint du Service des ressources matérielles
Jocelyn Thibodeau, directeur du Service de l'informatique et du transport scolaire

ABSENCE

Mme Annic Gingras

OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19 H 9

La président du comité, Jean-Philippe Bachand, constate le quorum et ouvre la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CE-2016-35 Il est proposé par Charlotte Paré, commissaire, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Procès-verbal
du COMITÉ EXÉCUTIF de
la Commission scolaire des Sommets

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
20 SEPTEMBRE 2016**

CE-2016-36 Il est proposé par Daniel Lavoie, commissaire, et résolu :
QUE le procès-verbal du 20 septembre 2016 soit adopté tel que présenté.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

NOMINATION À LA VICE-PRÉSIDENTE AU COMITÉ EXÉCUTIF

CE-2016-37 Il est proposé par Charlotte Paré, commissaire, et résolu :
QUE Daniel Lavoie soit nommé vice-président au comité exécutif.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

ENGAGEMENT DE PERSONNEL

CE-2016-38 Il est proposé par Charlotte Paré, commissaire, et résolu :
De procéder à l'engagement du personnel suivant :

Personnel de soutien

- Monsieur Olivier Charette, technicien-interprète à l'école primaire de la Chanterelle, poste régulier à temps partiel de 25 h par semaine (71,4286%), et ce, à compter du 6 septembre 2016.

Personnel enseignant, à compter du 24 août 2016

- Monsieur Philippe Pellerin, enseignant en soudage-montage au Centre d'excellence en formation industrielle à Windsor.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

DEMANDE DE CONGÉ SANS TRAITEMENT À TEMPS PLEIN

CE-2016-39 Il est proposé par Jean-Claude Gosselin, commissaire, et résolu :
D'accorder un congé sans traitement à temps plein (100 %) pour l'année scolaire 2016-2017 :
▪ Madame Isabelle Arguin, enseignante à l'école primaire Jardin-des-Frontières.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Procès-verbal
du COMITÉ EXÉCUTIF de
la Commission scolaire des Sommets

**DEMANDE DE CONGÉ SABBATIQUE À TRAITEMENT DIFFÉRÉ -
MODIFICATION**

CE-2016-40 Il est proposé par Jean-Claude Gosselin, commissaire, et résolu :

D'accorder à la personne suivante les modifications à son congé sabbatique à traitement différé en reportant la période du congé selon les modalités suivantes :

- Madame Chantal Brault, enseignante à l'école secondaire du Tournesol :

Le 16 septembre 2014, le plan suivant avait été accordé : plan de 2 ans, soit du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2016, avec prise du congé du 1^{er} janvier 2016 au 30 juin 2016, traitement à 75 % pour la durée du plan.

Le 20 octobre 2015, le changement suivant avait été accordé : l'enseignante travaillera à 100 % pour l'année scolaire 2015-2016 et la prise du congé sera reportée aux 100 derniers jours de l'année scolaire 2016-2017.

Le 18 octobre 2016, nouvelle demande de changement: l'enseignante travaillera à 100 % pour l'année scolaire 2016-2017 et la prise du congé sera reportée aux 100 derniers jours de l'année scolaire 2017-2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

DEMANDE DE CONGÉ SABBATIQUE À TRAITEMENT DIFFÉRÉ

CE-2016-41 Il est proposé par Daniel Lavoie, commissaire, et résolu :

D'accorder à la personne suivante, un congé sabbatique à traitement différé selon les modalités indiquées :

- Madame Nataly Lavallée, enseignante à l'école secondaire de la Ruche.
Plan de 3 ans, soit du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2019, avec prise du congé les 100 derniers jours de l'année scolaire 2018-2019, traitement à 83,34 % pour la durée du plan.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

LEVÉE DE LA SÉANCE À 19 H 15

CONSIDÉRANT que tous les points à l'ordre du jour ont été traités;

CE-2016-42 Il est proposé par Jean-Claude Gosselin, commissaire, et résolu :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le président

La secrétaire générale